

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune  
de MERTERT

## ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente que

Dossier suivi par:  
Service technique  
☎ 740016-45  
☎ 740016-42  
☎ 740016-49  
✉ romain.koster@mertert.lu  
✉ laure.weisslinger@mertert.lu

Monsieur Azevedo Ferreira Couta Rui Alberto et Madame  
Teixeira Rodrigues Maria Helena

2, um Bierg

L-6830 BERBOURG

a reçu en date du 18 septembre 2018 l'autorisation de construire no. 2018/152 pour:

**la construction d'une maison d'habitation à un logement à l'adresse 27 cité Cerabati à L-6672 Mertert sur la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section C de Mertert, sous le numéro 817/9040.**

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 25/09/18

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique  
Romain KOSTER  
Ingénieur diplômé



*remis/déposé par porteur ou voie postale aux propriétaires de la parcelle attenante no. 817/9041 et 817/7024.*

**Cette attestation doit être affichée au chantier jusqu'à clôture des travaux de gros-œuvre**